

Annexe 2

Circulaire n° 2021-018

**INCIDENCE DES MODIFICATIONS DE
STRUCTURES PEDAGOGIQUES AU TITRE DE
L'ANNEE SCOLAIRE 2021 – 2022**

Nom d'usage :	
Nom de famille :	
Prénom :	
Qualité :	
Discipline principale :	Quotité horaire :

Dans le cadre de la préparation de la **rentrée scolaire 2021** et compte tenu des modifications de structures pédagogiques de l'école (RNE, nom et adresse) :

RNE :

NOM :

ADRESSE :

portées à ma connaissance par mon chef d'établissement, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je souhaite participer au mouvement des maîtres au titre des réaffectations prioritaires de l'académie de Créteil, pour la raison suivante (cocher les cases utiles) :

- Suppression totale de l'emploi, entraînant la perte de mon contrat d'enseignant
- Suppression partielle de l'emploi entraînant la perte de mon contrat d'enseignement définitif
 - Nombre d'heures dont je reste titulaire :
- Suppression partielle de l'emploi, n'entraînant pas la perte de mon contrat d'enseignement définitif
 - Nombre d'heures dont je reste titulaire :

Vu et transmis,

Fait à _____ **, le**

Le chef d'établissement

Signature de l'intéressé(e)

► *Rappel important : le reliquat du poste doit obligatoirement apparaître au mouvement. Il est possible de postuler à nouveau sur son emploi et sur un complément de service ou bien de rechercher un emploi à temps complet.*

NB : Un exemplaire de ce document devra être remis à l'intéressé(e) ainsi **qu'une copie de la fiche technique n° 3.**